



FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

GROUPE DE TRAVAIL : COHÉSION RÉPUBLICAINE

RAPPORT D'ÉTAPE, 30 janvier 2015

« Le monde est dangereux à vivre non pas tant à cause de ceux qui font le mal mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire ». Albert Einstein

Au lendemain même des terribles attentats des 7, 8 et 9 janvier, le Premier secrétaire a appelé les socialistes « à passer de la défense passive de la République à sa défense active ».

Car la cohésion républicaine est aujourd'hui menacée. La République est minée de l'intérieur par tous ceux qui placent la question de l'identité devant celle de l'égalité. Quand on proclame que tout ce qui est identitaire est supérieur à l'égalité entre les citoyens, on attaque le cœur de la République. Cela concerne aussi bien les extrémistes nationalistes et xénophobes que les extrémistes religieux.

La République vacille sous les coups conjugués des tenants du « grand remplacement » et de la « grande séparation », aussi bien de ceux qui, comme Eric Zemmour ou le Front national, fantasment sur la disparition d'un corps national purement français au profit

de populations étrangères hostiles, que de ceux qui considèrent que la République perturbe ou corrompt la vérité de telle ou telle religion, et veulent forcer à se tenir à l'écart, en marge du récit républicain.

La République est aussi déchirée par la crise sociale qui perdure. Le chômage trop élevé, la crise du système scolaire, les déstructurations sociales et familiales liées à la désindustrialisation, au chômage et à la pauvreté, la relégation de certains territoires, et les discriminations qu'endurent certaines catégories de la population.

Qu'est-ce que la République, sinon, comme l'énonce Jaurès, un acte de confiance dans la capacité des hommes et des femmes à définir et respecter la règle commune, à concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre, et à s'affronter sans se déchirer ? Comme idée, la République a plus de deux siècles et comme régime, plus de cent ans.

Elle n'a jamais cessé de se construire et de se renouveler, en se fondant sur la liberté, garantie par la primauté de la loi sur les intérêts particuliers, sur la distinction de la loi et de la foi, sur l'égalité des chances et, plus progressivement, sur l'égalité des sexes.

La Constitution de 1958, en son article 2, déclare que « *la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* » et qu'elle « *assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion* ». C'est ce que rappelait le président de la République, François Hollande, lorsqu'il soulignait, après les drames

de ce début janvier, qu'il ne connaissait « *pas d'autre communauté que la communauté nationale* ». Et La Charte des socialistes pour le progrès humain, adoptée le 6 décembre 2014, souligne que « *la laïcité est au fondement du vivre-ensemble démocratique* » et que « *sa force intégratrice et émancipatrice est immense* ».

Défendre la République, c'est affirmer une volonté intransigeante de protéger ce qui apparaît comme le meilleur, c'est réinvestir le champ de la réflexion et de l'action politique. C'est considérer la suprématie républicaine comme une donnée instable et jamais immuable. C'est appeler à une nouvelle conscience démocratique, au sursaut des élites politiques et au réveil d'une opinion publique inquiète.

COMMENT FAIRE FACE AUX ATTAQUES CONTRE L'ESPRIT RÉPUBLICAIN ?

La question est maintenant de savoir si un moment d'unanimité comme celui que nous vivons depuis le 11 janvier peut se transformer en pratique effective. De savoir si le politique peut prévaloir sur l'économique, si la légitimité des gouvernants peut retrouver la confiance des gouvernés et l'électeur ne plus devenir intermittent, si les mondes politique et médiatique peuvent être davantage régis par des débats ouverts plutôt que par le jeu des personnalités, si la vie des entreprises peut être subordonnée au dialogue social et l'Etat à l'exemplarité et si, plus que tout, nous sommes collectivement à même d'opposer nos valeurs à la violence au moyen de « *l'arme la plus*

puissante pour changer le monde », selon la belle formule de Nelson Mandela : l'éducation.

Les socialistes doivent mener un combat idéologique, dont la laïcité est la pierre angulaire. Le Parti socialiste rappelle son attachement à la loi de 1905, fondatrice de la laïcité en France, puisqu'elle organise la séparation des religions, relevant du domaine privé, et de l'Etat, relevant du domaine public, et promeut la liberté de conscience, y compris la liberté de ne pas se définir religieusement.

Les socialistes doivent mener un combat politique contre l'extrême droite et contre tous ceux qui ne veulent pas reconnaître la République comme un creuset.

Ce combat doit se dérouler sur plusieurs terrains.

LE PREMIER EST CELUI DE L'ECOLE.

La ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a d'ores et déjà annoncé une série de mesures concrètes constituant l'acte II de la refondation de l'école républicaine.

- La défense de la laïcité passe par un enseignement rigoureux de son histoire, de celle des religions, mais aussi par un renforcement des personnels d'encadrement dans les établissements scolaires et par l'établissement d'un lien fort avec les familles, avec les parents, qui doivent être les relais de la transmission des valeurs.
- Il faut aussi renouer avec l'éducation populaire, qui doit retrouver la place qu'elle a perdue depuis des décennies dans nos quartiers. Cette place délaissée est parfois occupée par des associations religieuses hostiles à la République. Dans cette perspective, et comme l'a proposé notre Premier secrétaire, le Parti socialiste pourrait organiser, à l'échelle du pays et à travers ses fédérations, des débats sur la thématique de la laïcité.

C'est bien l'absence de mixité sociale, le contournement de la carte scolaire et l'inexistence des filières d'excellence dans les établissements des quartiers en difficulté qui met à mal la mixité scolaire. Et ce qui est ici en cause, c'est bien le système de promotion républicaine lui-même.

LE SECOND TERRAIN EST CELUI DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET DU RENFORCEMENT DE LA MIXITÉ SOCIALE.

Au-delà des mesures immédiates, le Premier ministre, Manuel Valls, a annoncé la tenue, début mars, d'un comité interministériel sur la lutte contre les inégalités. C'est une initiative forte que nous saluons.

Aujourd'hui, l'idéal de l'unité territoriale est mis à mal par des ségrégations spatiales et des dynamiques économiques qui aggravent le sentiment de relégation dans certains quartiers. La République y est une abstraction. Elle doit faire son retour.

- Il faut encourager et valoriser les maires bâtisseurs qui font résolument le choix du logement social dans leur programme de construction et d'habitat.
- Il faut favoriser l'intégration d'une part d'accession à la propriété dans les programmes de construction de logements sociaux.
- Il faut conditionner le versement de crédits publics aux communes toujours réfractaires à la construction de logements sociaux, malgré le quintuplement des amendes que nous avons décidées envers les municipalités qui ne respectent pas la règle des 25% de logements sociaux.

Comment parler d'égalité quand, dans certaines villes, il y a plus de 80% de logements sociaux et seulement 2% dans d'autres, et que dans certains territoires – les 1500 quartiers identifiés par le ministère de la Ville – le taux de chômage atteint 40% chez les jeunes ? Comment demander à leurs habitants de se reconnaître dans la Nation et dans ses valeurs quand ils vivent dans des ghettos, à l'urbanisme inhumain, où l'on n'est plus qu'entre soi, où l'Etat n'est pas présent et où le non-droit et la loi du plus fort prétendent s'imposer ? Comment ignorer le sentiment d'incompréhension et de désarroi des jeunes Français issus de l'immigration confrontés à la discrimination à l'embauche, au logement ou à l'accès à des lieux de loisirs ? Oui, la mixité sociale, territoriale et culturelle est bien la base de notre cohésion républicaine.

CETTE MIXITÉ PASSE AUSSI PAR LE CHOIX DE LA COHÉSION URBAINE QUI CONJUGUE URBANISME, SERVICES PUBLICS, PRÉSENCE DES ENTREPRISES, GRANDES ET PETITES, DANS LES QUARTIERS, COMMERCES DE PROXIMITÉ ET MODES DE TRANSPORTS ADAPTÉS.

Il ne doit pas y avoir de rupture territoriale au sein de la Nation.

Nous savons tous que les fermetures d'un bureau de poste, d'une agence du Trésor public, des services de la Sécurité sociale ou de la Caisse d'allocations familiales, si fréquentes dans les banlieues ces dernières années, nourrissent un sentiment d'abandon et de relégation dans la population.

- Les grands fournisseurs d'accès tels que Orange, Free ou SFR doivent cesser d'entretenir une fracture numérique si souvent dénoncée et couvrir de très haut débit les parties délaissées du territoire national. Nous demandons à l'Etat une plus juste répartition des services publics et aux grands opérateurs, dont on connaît les marges financières, d'investir dans les territoires à moindre rentabilité.
- Il faut assurer le regroupement des services aujourd'hui assurés par les Départements avec ceux des différents organismes (CPAM, CAF, Pôle Emploi) en un lieu unique, en lien étroit avec les services sociaux locaux, à l'échelle des bassins de vie communale ou intercommunale.
- Pour relever ces défis, la concertation des citoyens et la participation de tous doivent être encouragés comme c'est le cas autour du nouveau programme national de renouvellement urbain.

LE COMBAT SE DÉROULERA AUSSI SUR LE TERRAIN DE L'ENGAGEMENT

Il existe une multiplicité d'acteurs locaux, dont les initiatives favorisent la citoyenneté, le dialogue et la fraternité. Nous disons notre reconnaissance à ces millions d'hommes et de femmes engagés dans la vie associative, à ces éducateurs, à ces médiateurs sociaux, à ces animateurs sportifs ou culturels et aussi à tous ces élus qui font le vivre ensemble.

- Leurs actions doivent être encouragées et soutenues par des moyens accrus.
- L'État doit offrir un cadre propice à l'engagement et à l'aboutissement de projets concrets (reconnaissance professionnelle et incitations fiscales au bénévolat, formation de collectifs de citoyens etc.).
- Les préfets ne pourraient-ils recenser l'ensemble de ces actions et, sur cette base, orienter plus encore les crédits vers les quartiers populaires et sensibiliser par exemple au recrutement de jeunes volontaires du service civique ?
- Nous devons aller plus loin sur le service civique. Aujourd'hui, il constitue un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission indemnisée 573 euros par mois. Depuis 2010, 80 000 jeunes se sont engagés dans le secteur social, humanitaire, international. Il y a aujourd'hui trois à quatre fois plus de demandes que de missions disponibles, et la question du financement est donc aussi posée. Un débat national doit désormais s'ouvrir sur les modalités d'élargissement du service civique, qui doit être utile au jeune qui l'accomplit, en l'inscrivant, au-delà d'un parcours professionnel, dans un « *parcours de vie* », en imposant mixité sociale et temps consacré à la collectivité.

LE COMBAT SE JOUERA ÉGALEMENT SUR LE TERRAIN SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le chômage, la désindustrialisation, la précarité sont autant de fléaux qu'il faut réduire. C'est le sens de notre action depuis

bientôt trois ans pour la croissance et l'emploi, qui repose sur trois axes de mobilisation : la politique active de l'emploi, avec notamment les emplois aidés, les emplois d'avenir, les contrats de génération ou encore les moyens accrus pour l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi au Pôle Emploi ; une stratégie globale pour la compétitivité de l'économie fondée sur le renforcement de la montée en gamme et de l'innovation (BPI, filières et plans industriels, crédit impôt recherche élargi aux PME, soutien à l'export), sur le soutien aux capacités d'investissement des entreprises (Pacte de responsabilité et de solidarité) pour qu'elles se modernisent, forment, se projettent à l'international et embauchent, ainsi que sur le dialogue social ; la relance et la réorientation des politiques européennes, pour la croissance, l'activité et l'investissement (nouvelle doctrine de la BCE, Plan d'investissement de la Commission européenne, mise en place d'une communauté européenne des énergies, garantie jeunes etc.)

PAR AILLEURS, IL FAUT SE BATTRE CONTRE LA RÉSURGENCE INACCEPTABLE DU RACISME ET DE L'ANTISÉMITISME

On sait que les attaques ignobles de Toulouse ou de Créteil n'ont pas suffi à soulever la France. Or, l'antisémitisme constitue depuis le début du siècle passé un critère fidèle de la solidité des valeurs républicaines au sein de la société française. La hausse des actes antisémites depuis plusieurs années est insupportable. De même, d'ailleurs, que la multiplication des actes antimusulmans entre l'attentat contre Charlie Hebdo et le 20 janvier, 128 exactement, soit presque autant en deux semaines que sur toute l'année 2014, ce qui témoigne de la dangereuse vitalité de groupuscules animés par la haine de nos compatriotes musulmans.

- Dans cette guerre contre l'intolérance, nous ne devons sous-estimer aucun danger, et notamment celui provenant d'adversaires organisés sur les réseaux sociaux. Le Président de la République a pris l'initiative d'une entreprise de responsabilisation des grands opérateurs. Internet

doit être mieux régulé, sous peine de devenir un vecteur de haines et de conflits et un propagandiste des théories du complot.

SE POSE ENFIN LA QUESTION DE L'ORGANISATION DE L'ISLAM FRANÇAIS.

Il a fallu plus d'un siècle à l'église catholique pour accepter la laïcité après des siècles de présence et de conflits en France. Il a fallu deux siècles pour construire un discours républicain au sein du judaïsme. D'abord entendre Clermont Tonnerre proclamer en 1789 « *qu'il faut tout refuser aux juifs comme nation et accorder tout aux juifs comme individus* » et attendre l'affaire Dreyfus pour que les juifs identifient l'Etat à la République.

La présence musulmane en France est très ancienne mais l'islam est la dernière arrivée des grandes religions du Livre sur notre sol. Il s'agit donc d'organiser sa place dans la République. Pour cela :

- Il faut encourager une réforme du Conseil français du culte musulman (CFCM) pour le faire évoluer vers une instance plus représentative.
- Il faut prévoir une aide à la formation des imams français, peut-être par la création d'un institut de théologie.
- Il faut développer les établissements scolaires privés sous contrat.
- Il faut aussi recenser les besoins en lieux de culte et examiner les moyens de répondre aux manques dans certaines parties du territoire.

Le 17 janvier, dix jours après le début des attentats, le Président de la République a souligné le sens du combat républicain : « *Nous sommes un seul pays, un seul peuple, une seule France. Une France sans distinction de religions, de croyances, de sensibilités. Une France ardente, face à celles et ceux qui veulent nous installer je ne sais quelle guerre de religions en notre sein. Une France dans toute sa diversité, dès lors qu'elle sait faire son unité, et qu'elle fait de nos différences, non pas des séparations, mais une chance* ».

Laurent Dutheil, secrétaire national à la Laïcité et aux Institutions.

Alain Bergounioux, Florence Augier, Ericka Bareigts, Jean-Louis Bianco, Colombe Brossel, Sylviane Bulteau, Luc Carvounas, Marie Colou, Kamel Chibli, Karine Gloanec-Maurin, Elsa di Méo, Samia Ghali, Estelle Grelier, François Kalfon, Marc Mancel, Emmanuel Maurel, Sandrine Mazetier, Claude Roiron, Isabelle This-Saint-Jean, Yannick Trigance.